

AIRE D'ALIMENTATION DE CAPTAGE DE LA CHANCELEE

CONSTRUCTION D'UN 2ND PLAN D'ACTION 2021-2025
POUR LA PRESERVATION DE LA QUALITE DE L'EAU

L'AAC DE LA CHANCELEE

- Un captage d'eau souterraine
- Volumes prélevés: environ 150 000 m³/an
- Alimente en eau potable environ 5 000 habitants
- Une aire d'alimentation de captage de 580 hectares dont 400 hectares de Surface Agricole Utile (SAU)
- Une ressource en eau dégradée: un moyenne de 43,38 mg/L en nitrates, des détections régulières de molécules de produits phytosanitaires

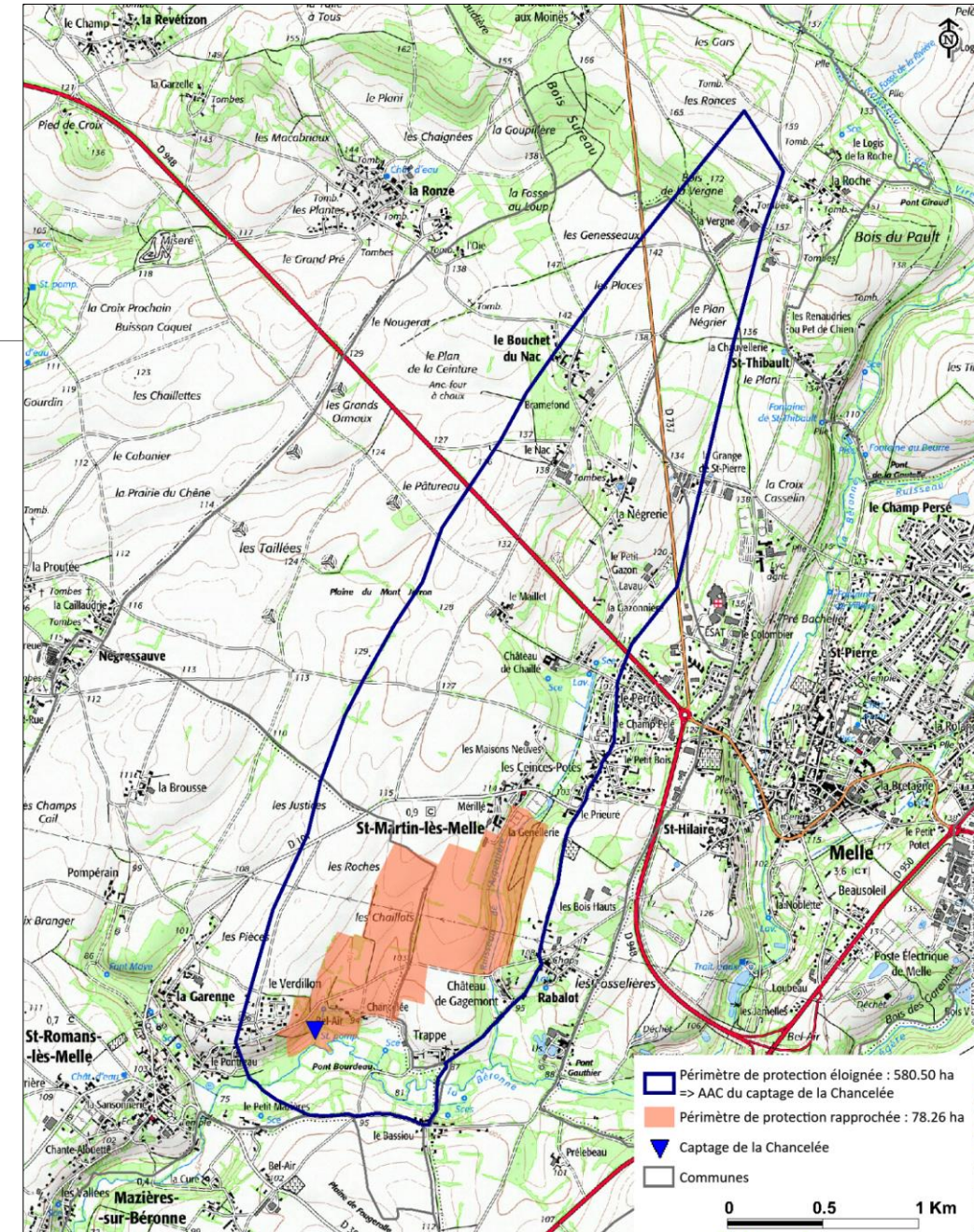


Schéma général du dispositif

01

PRÉPARATION

02

RÉALISATION

03

CLÔTURE

01 – Phase de préparation

Entretiens préalables à la mise en œuvre du dispositif:

- Avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne et la Cellule Re-Sources (s'assurer du cadre méthodologique)
- Avec les élus du Conseil syndical du SERTAD (s'assurer du portage politique)
- Formalisation de la méthode d'évaluation (questions évaluatives...)



Composition COPIL

SERTAD, Cellule Re-Sources, Agence de l'eau Adour Garonne, ARS, DDT 79, Conseil départemental 79, DREAL, SYMBO, SMAEP 4B, Commune de Melle, Commune de St-Romans-lès-Melle, C.C. Mellois en Poitou, OPA de l'AAC, Agriculteurs de l'AAC, Chambre d'agriculture 79

02 – Phase de réalisation

Conception et animation du processus de concertation, qui s'appuiera notamment sur les conclusions de l'évaluation:

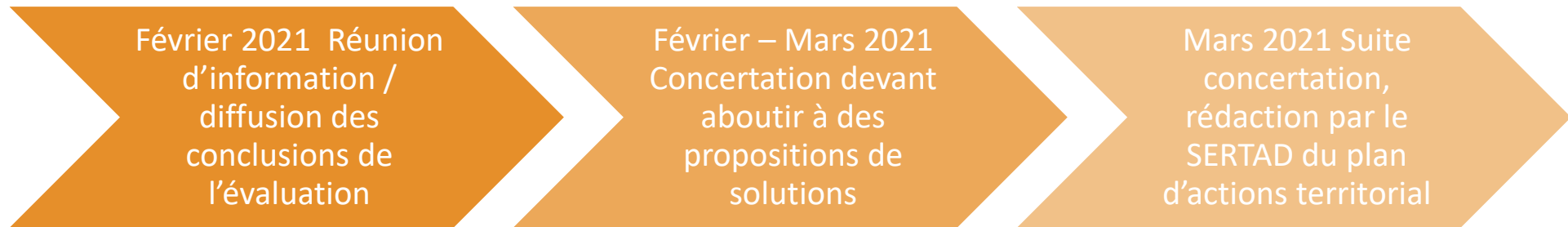
- Réalisation d'un groupe de travail = réunion 1 journée ou deux ½ journées
 - Objectif: recherche ouverte de solutions / choix des solutions les plus acceptables

Intégration du dispositif dans son environnement:

- Information auprès des habitants de l'AAC et ceux alimentés par le captage de la Chancelée (document de communication / presse)

Régulation du dispositif:

- Rester dans le calendrier imposé par les instances décisionnelles (Agence de l'Eau Adour Garonne)
- Retenir des solutions compatibles avec le cadre des contrats territoriaux Re-Sources



Composition Groupe de travail

SERTAD, OPA de l'AAC, Agriculteurs de l'AAC, Chambre d'agriculture 79

03 – Phase de clôture

Validation des propositions par le COPIL de la Chancelée

Ajustements si besoin et rédaction du Contrat territorial par le SERTAD

Passage du Contrat territorial devant les instances de décision: Conseil syndical SERTAD / CLE / Conseil d'administration de l'Agence de l'Eau Adour Garonne

Début de la mise en œuvre effectif du contrat territorial

